



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2019

L'AFDM s'est réunie en Assemblée Générale le 23 mai 2019 sous la présidence de Me Philippe Godin qui a ouvert la séance à 17 h.

Présents : M. ABALLEA, MME ATALLAH, MM. BALME, BONNEVIE, CORBIERE (de), DANIEL, DELEBECQUE, FAGES, GOUSSOT, GRELLET, HERAL, JAMBU-MERLIN, LEPARQUIER, LEVY, LOOTGIETER, MMES LORCY, MESNIL, M. MIRIBEL, MMES NIAMBA, ODIER, PEIGNON, M. REMBAUVILLE-NICOLLE, MME SCHWEITZER.

Excusés : MM. ALLARD, ALVES, ANGENAULT, ARRADON, BOISSON, MMES FABRE TESTE, FRANCK, M. GONGORA, MME JEFREMOVA, MM. LASMOLES, LE PRADO, LOONIS-QUELEN, LUQUIAU, MARSAC, MONTAS, MORINIERE, NICOLAS, PIETTE, REMERY, RICHEMONT (de), MME SOISSON, MM. THIRET, THOMAS, TIERNY, VIGNY.

1. **Informations d'ordre général**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de Assemblée Générale du 07 mars 2019.

Le Président rend compte de la préparation de la Journée Ripert qui se tiendra le 1er juillet 2019 à l'amphithéâtre de la Fédération Française de l'Assurance.

Deux thèmes seront abordés.

Le 1er, qui sera traité dans la matinée, sera consacré au droit maritime à l'épreuve des nouvelles technologies. L'année dernière, le Professeur Gaël Piette avait présenté ses réflexions sur les N.S.E.

Siège :

43/45, rue de Naples

75008 PARIS

Tél. 01.53.67.77.10

e.mail : contact@afdm.asso.fr

Site Internet : www.afdm.asso.fr

Cette année, c'est la blockchain qui sera étudiée. Le groupe de travail qui avait été constitué sur ce sujet dirigé par le Professeur Cachard (CF. PV de l'AG du 27 mars 2019) s'est réuni à deux reprises pour préparer sa présentation. Elle sera faite par Olivier LASMOLE qui animera une table ronde à laquelle participeront deux spécialistes de cette technologie : un juriste, Me Eric CAPRIOLI, Avocat à la Cour de Paris, représentant de la France à la CNUDCI et un ingénieur, M. Fabrice CROISEAUX, directeur général de CEO in Tech (Luxembourg).

Le 2ème thème qui sera traité dans l'après-midi est le Droit maritime à l'épreuve des droits spéciaux.

Pour illustrer ce sujet :

- Mr le Conseiller Doyen Jean-Pierre REMERY prendra l'exemple de la réparation navale,
- Stéphane MIRIBEL et Me Olivier JAMBU MERLIN puiseront des exemples dans la jurisprudence sur la plaisance,
- le Professeur Olivier CACHARD donnera un dernier exemple dans l'affrètement sous l'intitulé “ les chartes-parties, vecteurs de la contractualisation du droit de l'environnement”.

La journée se terminera par le recensement de la jurisprudence française qui sera présenté par le Professeur Philippe DELEBECQUE.

Le programme ainsi présenté n'appelle pas d'observation particulière de l'assemblée.

Le Président informe, ensuite, l'assemblée que le Professeur Philippe DELEBECQUE a été désigné par le Ministère des Affaires Etrangères pour faire partie du Groupe de Travail de la CNUDCI en tant que représentant de la France sur l'examen d'une convention internationale sur la vente judiciaire de navires qui reprendra le texte élaboré par le CMI.

Le président annonce, enfin, le programme de la rentrée et du dernier trimestre de l'année :

- Le colloque du CMI qui se tiendra à Mexico du 29 septembre au 2 octobre 2019.
- Le colloque de l'IDIT organisé à l'occasion de la 50ème année de sa création qui se tiendra à Rouen les 10 et 11 octobre 2019.
- Le colloque franco-belge qui se tiendra à Anvers les 25 et 26 octobre 2019 (reporté à une date courant 1er trimestre 2010).

Siège :

43/45, rue de Naples

75008 PARIS

Tél. 01.53.67.77.10

e.mail : contact@afdm.asso.fr

Site Internet : www.afdm.asso.fr

- La Conférence Générale des juges Consulaires qui se tiendra à Paris le 3 décembre 2019.
- L'Assemblée Générale de l'AFDM du 11 décembre 2019 qui suivra le renouvellement du Comité de Direction pour son élection et celle du nouveau (ou de la nouvelle) Président(e).

2. Conférence de Me Ana Atallah : « Ports maritimes et chaînes logistique à l'épreuve du Règlement UE 2017/352 ».

Le résumé de l'excellente conférence présentée par Me Ana Atallah qui sera diffusé a fait l'objet d'une fructueuse discussion.

Au terme de la discussion qui a suivi la conférence, le Président lève la séance à 19 h.

Philippe Godin
Président

Siège :

43/45, rue de Naples

75008 PARIS

Tél. 01.53.67.77.10

e.mail : contact@afdm.asso.fr

Site Internet : www.afdm.asso.fr